



firm profile

McMillan est un cabinet de droit des affaires moderne et ambitieux qui offre ses services à des sociétés ouvertes, fermées et à des organisations sans but lucratif œuvrant dans des secteurs d'activité clés, au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Grâce à son expertise reconnue et à sa réputation de chef de file dans les plus importants domaines du droit des affaires, McMillan fournit des conseils juridiques axés sur les solutions, à partir de ses bureaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Hong Kong. Les valeurs du cabinet, le respect, le travail d'équipe, l'engagement, le service à la clientèle et l'excellence professionnelle, sont au cœur de l'engagement de McMillan à l'égard des clients, des collectivités et de la profession juridique. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au www.mcmillan.ca.

contacts

Scott Maidment
416.865.7911

Teresa Dufort
416.865.7145

responsabilité des commerçants

overview

La très grande majorité des fabricants, importateurs, distributeurs et détaillants font le maximum pour que leurs produits soient sans danger. Il est toutefois impossible de faire en sorte que tous les produits soient toujours entièrement sécuritaires.

Lorsqu'un produit cause des blessures ou un préjudice, les conséquences peuvent en être graves. Les poursuites et, en particulier, les recours collectifs peuvent causer des perturbations importantes et risquent d'entacher de façon indélébile la réputation des marques les plus respectées.

Le groupe Litige de McMillan possède une très vaste expérience des litiges relatifs à la responsabilité des commerçants, et ce, dans de multiples secteurs d'activité. Nos avocats sont reconnus internationalement pour leur expertise en défense dans des recours collectifs mettant en cause la responsabilité du fabricant. Notre force et nos connaissances sans pareil de ce domaine ont été reconnues par certains des plus importants fabricants et distributeurs au monde.

Des entreprises de tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement comptent sur McMillan pour défendre leurs marques et leurs produits. Nos experts ont une longue expérience de plusieurs secteurs clés, en particulier, les secteurs pharmaceutique, alimentaire et celui des appareils médicaux.

Nos équipes spécialisées en responsabilité des commerçants travaillent en collaboration étroite avec nos avocats spécialisés dans d'autres secteurs d'activités du cabinet, tel notre groupe de recours collectifs. En tant que cabinet, nous nous engageons à offrir des solutions novatrices qui aident nos clients à se défendre avec succès, voire à éviter de telles poursuites, lorsque la situation le permet.

Les professionnels de McMillan contribuent au succès de leurs clients en :

- conseillant des entreprises sur des questions réglementaires ou de conformité
- les assistant quant au rappel de produits et dans la gestion de crises
- opposant une défense rigoureuse dans des dossiers de diffamation
- aidant à évaluer les risques financiers pour l'entreprise
- les assistant dans la négociation et l'élaboration de règlements



responsabilité des commerçants

- produisant des demandes reconventionnelles pour altération de produit ou extorsion